

CFPPA

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre-Val de Loire »

Le brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole forme des Exploitants Agricoles, des conjoints d'exploitants, des associés ou régisseurs salariés d'exploitation dans le domaine de l'élevage, des grandes cultures et du maraîchage biologique.

Pour un projet d'installation, il faut se rapprocher de la Chambre d'Agriculture de son département (Point Accueil Installation PIA) pour valider son Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) et ainsi obtenir la Capacité Professionnelle.

Le site de Tours-Fondettes agrocampus avec son exploitation agricole est le support de la formation.

POSITIONNEMENT

Cette formation s'adresse aux :

- Demandeurs d'Emplois inscrits à Pôle Emploi
- Salariés d'entreprise
- Autres publics souhaitant effectuer une reconversion professionnelle

Prérequis

Avoir 18 ans

Etre apte physiquement aux travaux en extérieur

Etre titulaire d'un diplôme de niveau V au minimum et justifier de 12 mois d'expérience professionnelle à temps plein

Ou justifier de 36 mois d'expérience professionnelle à temps plein si pas de diplôme

STAGES

Partie intégrante de la formation, les stages en milieu professionnel d'une durée de 9 semaines sont obligatoires.

Ces périodes de stage seront formalisées par la signature d'une convention de stage avec l'entreprise et le centre de formation.

DÉBOUCHES ET POURSUITE D'ÉTUDE

Insertion professionnelle :

- Création de sa propre activité en Elevage ruminants, grandes cultures, maraîchage biologique
- Gestion d'une exploitation agricole
- Salarié agricole avec responsabilité

ARCHITECTURE PAR MODULES

Capacités	Contenu	Horaire
Domaine Professionnel		
C1 Se situer en tant que professionnel	Biologie appliquée aux productions agricoles Différentes formes d'agriculture (agriculture raisonnée, durable, biologique, agro écologie) Contexte agricole fiscal	80
C2 Piloter le système de production	Communication Diagnostic d'exploitation Stratégie de pilotage Gestion du travail (organisation, droit, sécurité)	112
C3 Conduire le processus de production dans l'agro-écosystème	Cultures de plein champ (grandes cultures et maraîchage) Elevage de ruminants	320
C4 Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	Mathématiques et informatique appliquées à la gestion Gestion technico-économique Notions juridiques et fiscales	265
C5 Valoriser les produits ou services de l'entreprise	Commercialisation des produits agricoles	48
C6 Conduire une culture maraîchère sous abri	Conduire des cultures maraîchères biologiques sous abri Choix des abris Gestion des paramètres climatiques	105
C7 Mettre en place une activité d'accueil à la ferme	Différentes formes d'accueil à la ferme Construction d'activités pédagogiques autour d'un petit élevage (volailles)	70

EXAMEN

Le diplôme de niveau IV est délivré par le Ministère de l'Agriculture après obtention de la totalité des Unités Capitalisables et des UCARES, validés lors d'un jury permanent composé de formateurs techniques et de professionnels. Les épreuves sont obligatoirement organisées en Situations Professionnelles d'Évaluations (SPE).

En cas d'échec à une des Capacités, possibilité de la repasser pendant une durée de 5ans. Passé ce délai, le bénéfice des unités acquises est alors annulé.

SPE	Objectif	Capacité évaluée	Modalités
1. Présenter son exploitation à un tiers	Analyser le contexte (interne et externe) de l'entreprise et dégager des stratégies suite à un changement significatif	C12 C2	Dossier support oral
2. Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	Dans le cadre de votre futur métier, vous accueillez un futur collaborateur. Vous devez lui présenter le processus de vos productions dans l'agroécosystème	C11 C3	Écrit Oral
3. Organiser sa stratégie de commercialisation	Vous devez prendre des décisions stratégiques pour mener à bien la commercialisation de vos productions	C5	Fiches d'expérience et oral
4. Présenter ses résultats technico-économiques à un financeur	Choix d'indicateur pertinents pour argumenter ses décisions vis-à-vis d'un tiers	C4	Dossier support Oral
5. Conduire une culture maraîchère biologique sous abri	Conduire une culture maraîchère biologique sous abri	C6	Écrit et oral
6. Mettre en place une activité d'accueil à la ferme	Mettre en place une activité d'accueil à la ferme	C7	Écrit et oral

RÉSULTATS DE L'ÉTABLISSEMENT

2017 : 98%

2018 : 95 %

2019 : 100 %